



# Conseil économique et social

Distr. générale  
30 octobre 2007  
Français  
Original : anglais

**Comité chargé des organisations  
non gouvernementales**  
Session ordinaire de 2008  
21-30 janvier 2008

**Rapports quadriennaux pour la période  
2003-2006 présentés par le Secrétaire général  
en application de la résolution 1996/31  
du Conseil économique et social\***

**Note du Secrétaire général**

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Forum for Women and Development . . . . .	2
2. International Volunteerism Organization for Women, Education and Development . . . . .	5
3. Ordre de Saint-Jean . . . . .	10
4. Fraternité internationale des prisons . . . . .	14
5. Union mondiale des aveugles . . . . .	16

\* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales sont publiés sans avoir été revus par les services d'édition.



## **1. Forum for Women and Development (FOKUS)**

(Statut consultatif spécial accordé en 1999)

### **Première partie**

#### **Introduction**

##### **i) FOKUS**

- Est un centre d'informations sur les questions féminines internationales.
- Renforce la collaboration entre les organisations féminines de Norvège dans leurs entreprises et leurs activités de coopération internationales.
- Contribue à l'autonomisation sociale, économique et politique des femmes dans le cadre de projets internationaux de coopération et d'échanges de connaissances.
- S'emploie à sensibiliser l'opinion sur la condition de la femme en général par les relations publiques et l'information.

##### **ii) Activités**

- Coordonne le projet de coopération que les organisations féminines norvégiennes exécutent avec les femmes en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe de l'Est;
- Administre les fonds alloués aux activités d'information sur les questions féminines internationales menées par les organisations féminines norvégiennes;
- Organise des séminaires et des conférences;
- Intervient activement auprès des pouvoirs publics et de certains organismes pour veiller à ce qu'ils respectent les droits fondamentaux des femmes;
- Coordonne les travaux préparatoires de conférences internationales et maintient en activité des réseaux nationaux et internationaux.

La coopération entre les organisations féminines qui s'exerce par l'intermédiaire de FOKUS a pour commun dénominateur le désir de renforcer le respect des droits fondamentaux des femmes, en application des Conventions des Nations Unies : la Convention des droits de l'homme et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur la femme, tenue à Beijing, constitue un cadre naturel pour FOKUS.

## **Deuxième partie**

### **Contribution de FOKUS à l'action de l'Organisation des Nations Unies**

#### **i) FOKUS a participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou à de grandes conférences ou réunions des Nations Unies.**

1) Des représentantes de FOKUS, faisant partie de la délégation de la Norvège ont pris part aux travaux des quarante sixième, quarante septième, quarante huitième et cinquantième sessions de la *Commission de la condition de la femme*, à New York, et des membres de FOKUS ont participé à des réunions d'ONG.

2) *CEE Beijing +10* (Genève, décembre 2004). Des représentantes de FOKUS ont participé aux manifestations organisées par les ONG à cette occasion ainsi qu'à des réunions officielles.

3) *Conférence Beijing +10 : Quarante neuvième session de la commission de la condition de la femme* (au Siège de l'ONU à New York, du 28 février au 11 mars 2005). Des représentantes de FOKUS au Secrétariat et 20 organisations membres, ainsi que 15 partenaires du Sud invités par FOKUS ont participé aux manifestations d'ONG organisées à cette occasion. Un rapport complémentaire d'ONG a été établi et présenté à différentes réunions, et un atelier sur la documentation en tant qu'instrument politique tendant à améliorer la condition des femmes a été mis sur pied.

4) *Sommet mondial de 2005 – Séance plénière de haut niveau de la soixantième session de l'Assemblée générale* (au Siège de l'ONU à New York, du 14 au 16 septembre 2005). Une représentante de FOKUS faisait partie de la délégation de la Norvège et a plaidé en faveur d'une optique féminine plus affirmée.

5) *Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida* (Siège de l'ONU à New York, 31 mai-2 juin 2006). Une représentante de FOKUS a participé à cet événement et a plaidé pour qu'il soit tenu compte de la situation des femmes dans le document final.

6) *Réunions annuelles FMI/Banque mondiale* (Singapour, 14-20 septembre 2006). Une représentante de FOKUS a participé en tant que membre de la délégation de la Norvège, et s'est employée à défendre l'intégration d'une perspective sexospécifique.

#### **ii) Coopération avec des organes des Nations Unies sur le terrain**

En 2004, 2005 et 2006, FOKUS a facilité le lancement par la Norvège du rapport du FNUAP sur l'État de la population dans le monde, en coopération avec le Bureau du FNUAP pour les pays nordiques.

#### **iii) Activités à l'appui des principes mondiaux**

Le 25 novembre, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a été célébrée par des séminaires et par l'organisation de marches aux flambeaux ainsi que par des campagnes nationales de sensibilisation. Ces séminaires et campagnes ont été signalés dans les médias à l'échelon local, régional et national.

Le 8 mars, Journée internationale de la femme, est marqué chaque année par des séminaires, des réunions, des articles publiés dans les principaux journaux, etc.

FOKUS a également célébré la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre, et faisait partie d'un groupe de travail rendant hommage aux lauréats du prix Nobel de la paix, Shirin Ebadi en 2003 et Wangari Maathai en 2004.

Le 31 août 2006, FOKUS, en collaboration avec le réseau pour les femmes et les Nations Unies, a organisé une petite manifestation tandis que le groupe de haut niveau sur la réforme de l'ONU tenait sa réunion à Oslo. Notre message à ce groupe était le suivant : « Le monde a besoin d'une ONU forte pour les femmes » et que le monde a besoin :

- D'un redoublement d'efforts de la part de l'ensemble du système des Nations Unies pour promouvoir la parité entre les sexes; et
- D'un renouvellement radical de l'ONU afin que les femmes deviennent la force motrice des activités visant à relever les défis du nouveau millénaire.

FOKUS met en relief diverses questions internationales dans sa revue *Women United* et dans ses publications en général. Au cours de cette période, certains des sujets traités portaient sur la traite des femmes, les femmes et l'eau; accès et influence; les femmes dans et après les guerres et les conflits; la violence contre les femmes; les femmes et les Nations Unies; la Conférence Beijing +10 et qu'advient-il maintenant? Les femmes et la religion; les femmes et les droits en matière de sexualité, etc.

## **2. International Volunteerism Organization for Women, Education and Development (VIDES)**

(Statut consultatif spécial accordé en 2003)

### **Première partie Introduction**

#### **i) Objet et buts de l'organisation et ses principales activités**

VIDES encourage l'éducation et les programmes de volontariat social dans le domaine du développement pour les jeunes marginalisés, les enfants et les femmes; VIDES appuie et organise en outre des activités pour de jeunes volontaires, rassemblant des bénévoles du monde entier dans le but d'exécuter et de promouvoir ses projets dans les pays en développement, et de dispenser un enseignement à divers groupes sociaux minoritaires en matière de développement durable. VIDES s'occupe également de coopération au développement et à l'éducation dans le cadre de projets en faveur des jeunes et des femmes vulnérables dans les pays les moins avancés, dispense des cours sur l'éducation en matière de développement à l'intention de formateurs et d'enseignants, mène des campagnes de sensibilisation au moyen de réunions et de production de vidéos.

#### **ii) Évolution de l'organisation dans ses objectifs et/ou fonctions eu égard à son orientation**

*Changement de statut* : Les buts et objectifs de l'organisation n'ont pas changé. Le 1<sup>er</sup> novembre 2005 son Assemblée générale a décidé de modifier et d'actualiser ses statuts en ce qui concerne la durée du mandat du Conseil d'administration, qui est passée de 3 à 4 ans.

*Nouveaux membres* : Le nombre des membres de VIDES s'est accru également. Elle a accueilli les nouveaux membres suivants : Uruguay (2003), Slovaquie (2004), République tchèque (2005), Espagne (2005), Guatemala (2005), Nicaragua (2005), Panama (2005), Chili (2005), Argentine (2005) et Slovénie (2006).

## **Deuxième partie**

### **Contribution de VIDES à l'action de l'Organisation des Nations Unies**

#### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou de grandes conférences et réunions des Nations Unies**

##### **2003**

- *Quarante septième session de la Commission de la condition de la femme* (3-13 mars 2003) au Siège de l'ONU à New York. VIDES International se préoccupe particulièrement de la violence à l'égard des femmes. Elle rencontre les ONG qui s'intéressent au même sujet afin de créer un réseau pour l'échange d'informations sur les stratégies visant à l'adoption de mesures préventives.
- *Sommet mondial sur la société de l'information, Commission préparatoire* (6-26 septembre 2003), Bureau des Nations Unies, Genève. VIDES a pris part aux activités de groupes de travail consacrées à l'éducation scolaire et non scolaire ainsi qu'à d'autres questions concernant les jeunes.
- *Cinquante sixième conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales* sur la sécurité de l'humanité et la dignité humaine (8-10 septembre 2003), tenue au Siège de l'ONU à New York.

##### **2004**

- *Quarante huitième session de la Commission de la condition de la femme* (12 janvier 2004) tenue au Siège de l'ONU à New York. Les préoccupations suscitées par la condition des femmes et des filles en Afghanistan ont amené VIDES à s'intéresser à leur situation après leur réinstallation au Pakistan. VIDES est entrée en rapport avec d'autres ONG pakistanaïses afin de mettre au point des projets tendant à faciliter leur intégration.
- *Droits et responsabilités des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, et leur rôle dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement* : réunion du Département des affaires économiques et sociales (Secrétariat de l'ONU) et des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, le 3 juin 2004 à Rome. VIDES a reçu des informations complémentaires sur son statut consultatif et a échangé des informations avec d'autres ONG.
- *Cinquante septième conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales* « Les objectifs du Millénaire pour le développement : la société civile entre en jeu », tenue au Siège de l'ONU à New York du 8 au 10 septembre 2004. C'est à partir de cette conférence que les groupes liés à VIDES se sont engagés à faire connaître ces objectifs. La stratégie détaillée a conduit la conférence internationale à considérer les objectifs du Millénaire pour le développement comme une voie incontournable sur le chemin de la paix.

## 2005

- *Conférence Beijing +10 : Quarante neuvième session de la Commission de la condition de la femme* (28 février-13 mars 2005), Siège de l'ONU à New York. À la suite de la Conférence, VIDES a été amenée, à l'échelon des groupes locaux, à mettre en œuvre les objectifs du Millénaire pour le développement afin de sensibiliser l'opinion sur la condition de la femme dans tous les objectifs du Millénaire.
- *Soixante et unième session de la Commission des droits de l'homme* du 2 au 9 avril 2005 à Genève. VIDES a participé aux travaux consacrés aux questions ci-après : droits civils et politiques (point 11), intégration des droits de la femme (point 12), droits de l'enfant (point 13) et droits des groupes spéciaux (point 14). S'agissant des droits de la femme, VIDES a présenté deux déclarations dénonçant de flagrantes violations en Inde, au Brésil et au Honduras.
- *Auditions informelles interactives de l'Assemblée générale* (23-24 juin 2005), au Siège de l'ONU à New York. VIDES a été invitée en qualité de participant actif.
- *Cinquante septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales : Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau* » (7-9 septembre 2005), au Siège de l'ONU à New York. VIDES a organisé un atelier sur les objectifs du Millénaire pour le développement.

## 2006

- *Cinquantième session de la Commission de la condition de la femme* (27 février-10 mars 2006), au Siège de l'ONU à New York. Des volontaires de VIDES ont participé à la conférence de manière à formuler des propositions pour les groupes sur la parité des sexes dans les prises de décisions à tous les niveaux.
- *Cinquante neuvième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales*, « Une tâche inachevée : des partenariats efficaces au service de la sécurité et du développement durable »; « Notre défi : des voix pour la paix, la conclusion de partenariats et le renouveau » (6-8 février 2006), à New York.
- *Première session du Conseil des droits de l'homme* (19-30 juin 2006), à Genève. VIDES International a présenté trois déclarations écrites : 1) la première avait trait au rapport du Rapporteur spécial sur la traite des enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants; 2) la deuxième portait sur le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général relatif aux enfants dans les conflits armés; 3) la troisième était relative au rapport du Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains et à celui qui concernait la violence à l'égard des femmes.

**ii) Coopération avec des organes des Nations Unies et/ou des institutions spécialisées dans les bureaux extérieurs et/ou au Siège**

- 2006. « Parfaire la formation professionnelle des populations rurales afin qu'elles puissent contribuer à l'éradication de la pauvreté. Ce projet est proposé dans le cadre d'une collaboration entre VIDES, la FAO, l'UNESCO/Partenariat ERP (Éducation pour les populations rurales), l'Université de Pise (Centre interdépartemental des sciences de la paix), et l'Institut international des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix.
- 2006. VIDES a demandé à collaborer avec l'UNESCO au projet LIFE (Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir) dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous 2003-2012.

**iii) Initiatives prises par l'organisation à l'appui des objectifs de développement concertés au niveau international, en particulier les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent maintenant le fondement de l'agenda mondial pour le XXI<sup>e</sup> siècle**

VIDES International a contribué à la réalisation des objectifs du Millénaire dans les régions géographiques ci-après : Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique, Asie et Europe de l'Est. Elle a notamment pris part aux activités suivantes :

**Objectif 1**

**Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim**

*Cible 2* : Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim

Mesures prises :

- Nombre d'enfants ayant bénéficié de soins nutritionnels : 11 500
- Formation de parents en matière de nutrition : 450

**Objectif 2**

**Assurer l'éducation primaire pour tous**

*Cible 3* : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

Mesures prises :

- Fourniture de panoplies de matériel scolaire : 12 350
- Construction ou rénovation de salles de classe : 360
- Nombre d'enseignants formés : 1 230
- Nombre d'uniformes scolaires fournis : 10 150
- Installation de bibliothèques pour enfants : 230

**Objectif 3****Promouvoir l'égalité des sexes et autonomisation des femmes**

*Cible 4* : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire, si possible avant 2005 et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Mesures prises :

- Bourses d'études pour permettre aux filles de suivre leurs études primaires : 6 750
- Bourses d'études pour permettre aux filles de suivre leurs études secondaires : 4 300
- Bourses d'études pour permettre aux filles de suivre des études universitaires : 1 245

**Objectif 4****Réduire la mortalité infantile**

*Cible 5* : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Mesures prises :

- Prestation de soins médicaux généraux : 10 600
- Vaccinations : 2 600
- Cours d'éducation sanitaire à l'intention des parents : 580
- Rations de compléments alimentaires pour les enfants : 7 600

**Objectif 5****Améliorer la santé maternelle**

*Cible 6* : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Mesures prises :

- Prestation de soins médicaux généraux : 9 450
- Cours pratiques dispensés aux femmes enceintes : 567

**Objectif 7****Assurer un environnement durable**

*Cible 10* : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à l'assainissement

Mesures prises :

- Construction de puits : 74
- Fourniture de filtres à eau : 120

**Activités menées à l'appui des principes mondiaux**

Les journées mondiales proclamées par l'ONU sont régulièrement affichées sur le site Internet de VIDES ([www.vides.org](http://www.vides.org)). Par ailleurs, au niveau local, VIDES organise des rencontres et des réunions concernant les droits de l'homme, la Journée internationale de la femme, la Journée universelle de l'enfant et la Journée internationale de l'alphabétisation.

### **3. Ordre de Saint-Jean**

(Statut consultatif spécial accordé en 1999)

#### **Première partie**

#### **Introduction**

##### **i) Buts**

Les buts de l'Ordre sont les suivants :

- 1) Encourager et promouvoir toutes les œuvres humanitaires et charitables visant à soulager les malades, les personnes en difficulté, souffrantes ou en danger, sans distinction de race, de classe ou de foi;
- 2) Aider les malades, les blessés, les infirmes ou ceux qui souffrent, et promouvoir cette action en temps de paix lorsqu'il faut intervenir dans les situations d'urgence civile;
- 3) Entretien et développer l'hôpital ophtalmologique de Saint-Jean de Jérusalem ainsi que les cliniques et centres de recherche qui lui sont rattachés;
- 4) Dispenser des cours de formation au grand public dans les principes et la pratique des premiers secours, des soins infirmiers et de l'hygiène; et
- 5) Élaborer, publier et diffuser des manuels et d'autres accessoires de formation pour faciliter l'enseignement de ces principes et pratiques.

##### **ii) Changements**

###### **a. Amendement à la Constitution**

Une mise à jour générale des statuts de l'Ordre et de ses règlements a été menée à bien et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Ces changements n'ont pas eu d'incidence matérielle sur le rôle et la fonction de l'Ordre, mais sont signalés conformément aux directives du Conseil économique et social.

###### **b. Modifications dans la répartition géographique**

Les associations de l'Ordre de Saint-Jean en Sierra Leone et Saint-Kitts-et-Nevis ont été dissoutes en 2004. L'Ordre n'a plus aucune activité dans ces territoires.

## **Deuxième partie**

### **Contribution de l'Ordre à l'action de l'Organisation des Nations Unies**

#### **i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, et/ou aux grandes conférences et réunions organisées par l'ONU**

L'Ordre de Saint-Jean n'a pas encore eu la possibilité de participer directement aux travaux du Conseil économique et social ou de ses organes subsidiaires, en raison de ses engagements continus avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Afrique du Sud, et de ses activités avec l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. On prévoit un changement dans cette situation étant donné que les relations actuelles de l'Ordre avec l'ONU sont maintenant bien établies et qu'il lui sera possible de se consacrer plus entièrement aux travaux du Conseil économique et social.

#### **ii) Coopération avec certains organes des Nations Unies et/ou institutions spécialisées sur le terrain et/ou au Siège**

- Quatre réunions de l'Équipe spéciale interprovinciale sur la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) organisées par l'UNICEF en Afrique du Sud. L'Ordre a produit les documents ci-après :
  - Résultats d'une étude entreprise par des agents préposés à l'exécution du projet PCIME à Nyanga (janvier 2003);
  - Évaluation du programme de formation de l'Ordre de Saint-Jean (janvier 2003);
  - Rapport sur les activités du personnel opérationnel chargé du projet PCIME à Nyanga (avril 2003);
  - Directives relatives à l'emploi, au suivi et à la supervision de coordonnateurs et d'agents préposés au projet PCIME dans la province orientale du Cap (juin 2003);
  - Rapport d'activités sur le projet pilote PCIME de Nyanga jusqu'en septembre 2003;
  - Établissement du rapport d'évaluation sur le projet PCIME par le Consultant international à la santé et au développement auprès de l'OMS et par le Directeur des soins pédiatriques, UNICEF, Afrique du Sud : 10 octobre 2004, à Saint-Jean à Nyanga, Le Cap;
- Le Projet pilote PCIME de Nyanga s'est terminé fin juin 2003, mais l'Ordre de Saint-Jean continue d'employer des agents de terrain à Nyanga pour former des agents sanitaires locaux de manière à ce que le projet PCIME soit intégré dans tous les districts aux environs de Nyanga;
- L'UNRWA verse chaque année à l'hôpital ophtalmologique de Saint-Jean de Jérusalem un montant de 200 000 dollars pour financer le traitement continu des patients dont il a la charge.

iii) **Initiatives prises par l'Ordre de Saint-Jean à l'appui des objectifs de développement convenus sur le plan international**

a. **Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)**

L'Ordre de Saint-Jean a participé de la manière suivante à la réalisation des objectifs du Millénaire en Afrique :

**Objectif 4**  
**Réduire la mortalité infantile**

*Cible 5* : Réduire de deux-tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Mesures prises :

- Projet PCIME, Nyanga, Le Cap (Afrique du Sud) :
  - 362 agents sanitaires communautaires ont été initiés à l'élément du projet PCIME portant sur les ménages et les activités communautaires;
  - 38 401 visites ont été effectuées auprès de 1 750 familles comportant des enfants de moins de 5 ans vulnérables;
  - Le taux de mortalité infantile a été réduit, passant d'un taux élevé de 56,51 pour 1 000 naissances vivantes en 2002, à 39,89 en 2004 (chiffres les plus récents).
- Projet de soins de santé primaires, Malawi :
  - Formation de 44 agents sanitaires communautaires;
  - Participation à une campagne d'immunisation de 42 903 enfants de moins de 5 ans menée par du personnel infirmier local;
  - Surveillance de la croissance de 69 647 nourrissons et jeunes enfants;
  - Participation à un programme de vaccination contre la rougeole, touchant 14 000 enfants;
  - Services consultatifs dispensés à 942 mères d'enfants souffrant de malnutrition.

**Objectif 5**  
**Améliorer la santé maternelle**

*Cible 6* : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

Mesures prises :

- Une campagne médiatique axée sur les principales pratiques familiales en matière de nutrition et de soins concernant les femmes enceintes, visait en particulier 70 000 foyers à Nyanga/Kayalitsha (Afrique du Sud);
- Au Malawi, formation de 44 agents sanitaires communautaires et visites au domicile de 32 764 personnes en vue de leur dispenser une éducation sanitaire, d'encourager l'orientation vers des centres hospitaliers et l'information en

matière de soins de santé, et de fournir des renseignements sur des questions de santé en général.

### **Objectif 6**

#### **Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies**

*Cible 7* : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle

- Mise en œuvre d'un programme intégré de formation en matière de soins dispensés à domicile en priorité en Afrique, et ensuite en Afrique du sud particulièrement.
- Campagne de sensibilisation au VIH/sida devant être incorporée dans la formation aux premiers secours et aux soins dispensés à domicile : 11 368 personnes ont été formées, dont 1 828 à un niveau avancé.
- Collecte interne de fonds pour étendre la formation en matière de soins à domicile à d'autres pays africains où l'Ordre de Saint-Jean est présent.
- Programme de formation lancé au Kenya en 2004, qui a donné les résultats suivants :
  - 56 formateurs de moniteurs ont reçu une formation en matière de soins de santé dispensés à domicile;
  - Formation de 1 336 agents sanitaires communautaires;
  - Formation de 542 agents sanitaires supplémentaires;
  - Prise de contact avec 2 780 personnes atteintes du VIH/sida;
  - Formation collégiale de 1 348 éducateurs;
  - Contacts pris par ces éducateurs avec 25 156 personnes.
- Au Malawi, 15 personnes ont reçu une formation dans le domaine des soins de santé à domicile, et toutes ont réussi à devenir moniteurs.
- Au Zimbabwe, 14 personnes ont reçu une formation dans le domaine des soins de santé à domicile et sont toutes devenues moniteurs.
- En Ouganda, 15 personnes ont été formées dans le domaine des soins à domicile.

#### **b. Activités menées à l'appui des principes généraux proclamés par l'ONU pour donner aux communautés les moyens de se doter de services de santé et de sécurité de base et d'améliorer leurs conditions générales de vie**

- Hôpital ophtalmologique de Saint-Jean de Jérusalem (y compris les cliniques de Gaza et d'Hébron) :
  - Nombre de patients externes : 198 981;
  - Nombre d'opérations (graves et bénignes) : 15 668;
  - Nombre de patients hospitalisés : 10 461;
  - Nombre de patients contactés : 35 888.

- Nombre de personnes formées dans les soins d'urgence en Afrique du Sud : 1 745 à un niveau avancé.
- 90 804 personnes ont été examinées dans 14 antennes médicales de l'Ordre de Saint-Jean en Afrique du sud, et des lunettes ont été fournies à 63 933 d'entre elles, tandis que 6 003 autres ont été dirigées vers des hôpitaux.

## **4. Fraternité internationale des prisons**

(Statut consultatif spécial accordé en 1983)

### **Première partie**

#### **Introduction**

1. La Fraternité internationale des prisons est une association bénévole d'organisations nationales de fraternité des prisons, présentes dans 110 pays. Elle s'occupe de nombreuses affaires de justice pénale et agit par l'intermédiaire de ses filiales en vue de promouvoir l'action en matière de justice pénale. Elle représente une tribune mondiale où se tiennent des débats sur la criminalité et le traitement des délinquants, et s'efforce de sensibiliser le public à ces questions.

2. La Fraternité internationale des prisons est dirigée par un conseil d'administration composé de deux représentants élus provenant des six régions géographiques où l'Organisation est présente (Afrique, Asie, Europe, Amérique latine, Amérique du Nord et Caraïbes et Pacifique). Le Conseil représente une base très diversifiée de membres comprenant des dirigeants communautaires, des responsables de la justice pénale et des citoyens avertis. La Fraternité a des bureaux en Europe, en Asie, dans le Pacifique et en Amérique du Nord.

3. La Fraternité porte un profond intérêt aux activités de l'ONU en matière de criminalité et de traitement des délinquants, de droits de l'homme, de questions touchant la condition de la femme, les jeunes et la famille, les secours et le développement, la paix et la liberté religieuse.

## **Deuxième partie**

### **Contribution de l'organisation à l'action de l'Organisation des Nations Unies**

#### **Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires**

4. La Fraternité internationale des prisons a été très active en tant que membre de l'Alliance des ONG pour la prévention du crime et la justice pénale (New York).

- Le Directeur de programmes du Centre de la Fraternité pour la justice et la réconciliation a participé aux réunions ordinaires annuelles de l'Alliance (les deuxièmes vendredis de janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre).
- Durant la période 2002-2005 le Directeur de programmes de la Fraternité a occupé les fonctions de membre itinérant du conseil d'administration de l'Alliance.
- Le Directeur exécutif du Centre de la Fraternité pour la justice et la réconciliation, ainsi que le directeur de programmes ont participé au groupe de travail sur la justice réparatrice ainsi qu'aux travaux d'un comité spécial chargé de préparer la participation d'ONG au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, tenu sous l'égide du Gouvernement thaïlandais à Bangkok du 18 au 25 avril 2005.
- La Fraternité a envoyé des représentants au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (Bangkok, 18-25 avril 2005). Elle a dirigé des sessions auxiliaires sur la justice réparatrice. Le 22 avril 2005, le Directeur exécutif du Centre pour la justice et la réconciliation a participé aux travaux du groupe 2 : avancement de la réforme de la justice pénale. La Fraternité a en outre fait deux interventions relatives aux règles et normes et à la corruption.

#### **Coopération avec les organes des Nations Unies et/ou les institutions spécialisées au Siège**

5. Le Directeur exécutif du Centre de la Fraternité pour la justice et la réconciliation a participé à des réunions d'un comité d'experts organisées par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur des questions de justice pénale comportant notamment la publication d'un manuel sur la justice réparatrice (Vienne, 28 janvier-1<sup>er</sup> février 2006) et la mise au point d'un ensemble d'instruments d'évaluation de la justice pénale (Belgique, 24-29 juillet 2006).

6. La Fraternité a régulièrement informé ses dirigeants et ses membres des activités de l'ONU, les encourageant à les appuyer. Elle a deux représentants permanents au Siège de l'ONU à New York, à Genève et à Vienne. Elle envoie régulièrement à ses filiales nationales des informations sur les activités de l'ONU et les diffuse également dans ses diverses publications ainsi que sur ses sites Internet.

## **5. Union mondiale des aveugles (UMA)**

**(Statut consultatif accordé en 1999)**

### **Première partie**

#### **Introduction**

L'Union mondiale des aveugles (UMA) est la seule organisation habilitée à prendre la parole au nom des aveugles et des malvoyants qui, dans le monde, sont au nombre de 162 millions appartenant à près de 600 organisations réparties dans 178 pays. L'UMA est une organisation apolitique, non confessionnelle, non gouvernementale et sans but lucratif, faisant œuvre de plaidoyer auprès de gouvernements, de législateurs et d'organismes des Nations Unies afin de promouvoir les droits de l'homme des personnes aveugles ou atteintes de troubles de la vue. En août 2006, l'UMA a inauguré son premier bureau permanent à Toronto (Canada) avec M<sup>me</sup> Penny Hartin en qualité de Directrice générale. Celle-ci sera chargée de la plupart des tâches administratives en collaboration avec les membres élus du conseil d'administration.

### **Deuxième partie**

#### **Contribution à l'action de l'Organisation des Nations Unies**

L'UMA a participé et apporté son concours assidu aux travaux du Conseil économique et social et d'autres organes de l'ONU ainsi que d'institutions spécialisées durant la période 2003-2006, par l'intermédiaire de la Représentante principale M<sup>me</sup> Kicki Nordström (jusqu'en décembre 2004 Présidente de l'UMA, puis dernière ex-Présidente et actuelle Présidente du Comité de l'UMA pour la coopération avec l'ONU et ses institutions spécialisées). Sauf indication contraire, la participation aux activités décrites ci-après est assurée par M<sup>me</sup> Nordström.

#### **2003**

- Réunion avec l'IDA et quelques institutions spécialisées des Nations Unies (OMS, OIT, UNESCO et l'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des handicapés) tenue à Almasa (Suède) le 28 février 2003, pour définir des stratégies visant à l'intégration d'un supplément dans les Règles pour l'égalisation des chances des handicapés.
- Cinquante neuvième session du HCR à Genève, 7-8 avril 2003 en vue de suivre les débats et de participer à l'examen du point 14 de l'ordre du jour « autres groupes et personnes vulnérables – handicap ».
- Intervention lors de la réunion du Comité des droits de l'enfant, Genève 29-30 septembre 2003, complétée par un rapport d'activité consacré au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et une visite à l'équipe de l'OMS sur la réadaptation des personnes handicapées.
- Discours liminaire prononcé au nom de la société civile en rapport avec le SMSI, à Genève, le 3 décembre 2003.

**2004**

- Deuxième réunion du Comité spécial, Nations Unies, New York, 5-16 janvier 2004, pour proposer un texte de convention sur le handicap, devant être présenté au Comité spécial à sa réunion du 24 mai au 4 juin 2004.
- Quarante deuxième session de la Commission du développement social, New York, 4-15 février 2004, afin d'apporter des éléments à l'examen du point 3 b) de l'ordre du jour portant sur l'analyse des plans et programmes d'action pertinents des Nations Unies concernant la situation de certains groupes sociaux (égalité des chances des handicapés et notamment le supplément aux Règles pour l'égalisation des chances des handicapés).
- Rencontre avec M. John Daniel (UNESCO) le 29 mars 2004 pour des entretiens sur des questions d'intérêt commun à l'UMA et à l'UNESCO.
- Réunion interinstitutions officieuse tenue au siège de l'UNESCO à Paris, le 26 mars 2004, pour faire le point sur les programmes et les activités en cours concernant les handicapés.
- Soixantième session de la Commission des droits de l'homme à Genève, 6-8 avril 2004, pour a) participer en qualité de représentante de l'IDA dont l'UMA est membre, à un groupe de discussion organisé par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (6 avril); b) intervention à la Commission des droits de l'homme au nom de l'IDA, au titre du point 14 b) de l'ordre du jour « Personnes handicapées »; c) rencontre, au nom de l'UMA, avec le D<sup>r</sup> Lee, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- Participation à la troisième réunion du Comité spécial à New York, 23 mai-5 juin 2004, marquant la première négociation effective sur un projet de texte.

**2005**

- Cinquième réunion du Comité spécial à New York du 23 janvier au 5 février 2005. À la suite de cette réunion, l'élaboration du texte de la Convention était presque terminée.
- Réunion du Comité directeur avec la principale instance de l'UNESCO pour les handicapés, sur le thème : Vers l'inclusion, 5 février 2005.
- Réunion avec DAR-team de l'OMS, 11-12 avril 2005, au siège de l'OMS à Genève, pour examiner des questions d'intérêt commun telles que le rapport mondial sur le handicap comme plan d'action de DAR-team nouvellement réorganisée.
- Visite au siège de l'UNESCO, Paris, le 17 mai 2005, pour proposer l'intégration de l'éducation des handicapés de la vue dans le programme de formation de l'UNESCO destiné aux enseignants. Cette visite a également été l'occasion de traiter de questions communes au Conseil international pour l'éducation des handicapés de la vue (CIEHV) et à l'UMA.
- Compte rendu de la réunion du Groupe d'experts le 7 août 2005 à New York présenté au International Disability Movement afin d'accroître la crédibilité et la confiance.

- Sixième réunion du Comité spécial à New York du 1<sup>er</sup> au 12 août 2005, consacrée à une deuxième lecture des articles 15 à 25 de la Convention internationale globale et intégrée pour la promotion et la protection des droits et de la dignité des personnes handicapées.
- Troisième session du Comité préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), Genève, 19-30 octobre 2005 pour préparer la seconde phase du SMSI.
- Réunion sur le SMSI et le rôle des autorités locales, Bilbao 9-11 novembre 2005, en vue de définir la future société de l'information et de la communication dans une déclaration assortie de résolutions, devant être présentée à la réunion de Tunis, 13-18 novembre 2005. Le résultat le plus concret a été l'adoption de la Déclaration du Forum mondial des personnes handicapées.

## 2006

- Septième réunion du Comité spécial à New York, 16 janvier-3 février 2006, pour entamer le réel processus de négociations sur le texte.
- Programme phare de l'UNESCO sur l'éducation pour les personnes handicapées : réunion tenue le 12 août à New York (Helmsley Hotel) sur le thème de l'inclusion, pour des consultations sur le nouveau secrétariat ouvert en Finlande, etc.
- Huitième réunion du comité spécial, New York 14-25 août, en vue d'intervenir au nom de l'UMA/IDA et IDC afin de s'assurer que les questions critiques sont bien prises en compte dans le texte.
- Commission des droits de l'homme, session du 18 septembre au 18 octobre à Genève, coïncidant avec une autre mission à Genève. La représentante de l'UMA a participé aux deux premières journées de la deuxième session du Conseil des droits de l'homme.

Initiatives de l'UMA à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement :

### **Objectif 2**

**Assurer l'éducation primaire pour tous, et d'ici à 2015,  
donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde,  
les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires**

Les négociations menées au cours des réunions spéciales, à l'issue desquelles les textes définitifs mentionnaient par exemple l'enseignement du braille et de méthodes spéciales d'apprentissage, témoignent de l'engagement de l'UMA envers les objectifs du Millénaire pour le développement. L'UMA a en outre coopéré avec le programme phare de l'UNESCO visant à l'éducation pour tous, qui comportait également la publication d'un livre, *L'enfant invisible* sous l'égide de l'UMA en collaboration avec l'UNESCO et ONCE en Espagne, et rédigé en coopération avec des membres du Comité de l'UMA pour l'enfance.

**Objectif 3****Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constitue également un domaine où l'UMA s'est montrée active.**

À cet effet, le Comité de l'UMA pour la femme, sous la direction de son ancienne Présidente, M<sup>me</sup> Nordström, a organisé des séminaires en faveur des femmes dans les six régions où elle est représentée. En outre le Forum quadriennal pour la femme qui précède l'Assemblée générale de l'UMA réunit des femmes de toutes les filiales de l'UMA sur des questions de formation et d'émancipation. De ce fait, le nombre de femmes de l'UMA occupant des postes de responsabilité s'est multiplié.

Par son action dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information, où les membres de l'Organisation ont fait valoir les besoins des aveugles et des malvoyants en matière d'accès aux technologies de l'information et de la communication, le Groupe de travail de l'UMA sur la technologie a contribué à la réalisation de l'OMD 8 relatif à la création d'un partenariat mondial pour le développement, notamment pour ce qui est de mettre les avantages des nouvelles technologies à la portée de tous.

Les activités menées à l'appui des principes mondiaux, tels que le plein exercice des droits fondamentaux des personnes handicapées, ont tenu une place prépondérante dans le programme de l'UMA, ce qui se traduit par son active participation à des réunions spéciales et à des missions de sensibilisation visant à promouvoir l'adoption d'une convention sur le handicap.

L'UMA devrait cependant faire davantage pour la mise en œuvre des programmes de l'ONU, si ce n'est pour les problèmes mentionnés ci-après :

a) L'information émanant des organismes des Nations Unies est affichée dans des formats inaccessibles aux aveugles et malvoyants. Il conviendrait d'éviter les affichages en Adobe, PDF ou Power Points, et de consulter l'UMA le cas échéant;

b) Le financement de la participation aux réunions de l'ONU représente un réel obstacle car le handicap n'est pas une priorité sur l'ordre du jour des bailleurs de fonds.